

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/08/2025

Le testament de Victor Hugo présenté aux Archives nationales : les dernières volontés de « L'Homme du siècle »

12 septembre 2025 – 26 janvier 2026 | Archives nationales | Paris - Hôtel de Soubise (entrée gratuite)

Inauguration presse le 9 septembre 2025 à 10 h

Poète, dramaturge, romancier et homme politique, Victor Hugo a profondément marqué le XIX^e siècle par ses combats et par sa plume. Il s'éteint le 22 mai 1885, laissant derrière lui des instructions claires sur l'avenir de sa famille, la gestion de son héritage littéraire et l'organisation de ses funérailles. À l'occasion du 140^e anniversaire de sa disparition, les Archives nationales présentent les dernières volontés de « L'Homme du siècle », accompagnées de documents provenant de ses héritiers et de ses exécuteurs testamentaires.

Victor Hugo - Le testament est le cinquième volet des « Remarquables », cycle d'expositions qui invite le public à découvrir, dans un format resserré, des documents emblématiques conservés aux Archives nationales.

L'avenir de la famille Hugo

Victor Hugo rédige **cinq testaments** entre 1864 et 1881. La fortune du poète est alors considérable : titres de rentes, biens immobiliers et revenus de son œuvre littéraire. Père de famille, il se préoccupe de ce qu'il va laisser à ses enfants. Ses dispositions portent à la fois sur **son patrimoine et sur les bénéfices issus du droit d'auteur**. Marqué par la mort tragique de sa fille aînée Léopoldine, il prévoit une clause spéciale au cas où sa descendance directe disparaîtrait avant lui.

L'héritage littéraire

Soucieux d'organiser sa postérité littéraire, Victor Hugo confie à ses éditeurs et amis l'immense tâche de diriger la parution de ses manuscrits inédits et de sa correspondance. Travail de longue haleine, la **publication de ses œuvres posthumes s'étend jusqu'en 1902** avec la parution de

Dernière Gerbe. Cette même année, les droits d'édition des œuvres complètes de Victor Hugo sont cédés à la société **Paul Ollendorf**. Face aux difficultés de cette dernière à publier l'ensemble de l'œuvre, les droits sont rachetés par **Albin Michel** en 1926. L'édition dite de l'Imprimerie nationale, avec la publication de la correspondance, devient la référence des œuvres complètes de Victor Hugo.

L'organisation des funérailles

Victor Hugo meurt le 22 mai 1885. Ses volontés sont claires : il « **refuse l'oraison de toutes les églises** » et désire simplement être « **porté au cimetière dans le corbillard des pauvres** ». Les exigences de l'écrivain sont bien respectées mais le gouvernement profite de cet **hommage national** pour en faire une véritable célébration de la III^e République. Quelques jours après le vote d'une loi encadrant les funérailles nationales, le gouvernement désacralise le Panthéon afin d'y accueillir la dépouille du poète, auparavant exposée à l'Arc de Triomphe.

Commissariat scientifique

- **Pauline Antonini**, adjointe au responsable du département du Minutier central des notaires de Paris aux Archives nationales

Commissariat technique

- **Jérôme Séjourné**, chargé d'expositions au département de l'Action culturelle et éducative des Archives nationales.

Archives nationales

60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Métro : Hôtel-de-Ville (ligne 1), Rambuteau (ligne 11),
Arts et Métiers (ligne 3).
Bus : lignes 29 et 75, arrêt « Archives-Haudriettes »
ou « Archives-Rambuteau ».

Entrée libre et gratuite

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30
Samedi et dimanche de 14 h à 17 h 30
(à partir du 18 octobre : de 14h à 19h)
Fermeture les mardis, le 25 décembre et le 1^{er} janvier

À propos des Archives nationales

Les Archives nationales, établissement du ministère de la Culture, sont le plus grand centre d'archives d'Europe. Mémoire de la France, elles conservent et communiquent aux publics les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national. Elles contribuent à la connaissance de l'histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.

Les Archives nationales remercient BNP Paribas pour son soutien en faveur de cette exposition.

Contact presse

Marie Lagraverre

marie.lagraverre@culture.gouv.fr ; tél. : 07 60 68 89 40